



HONORAIRES PORTANT SUR LES IMMEUBLES A USAGE COMMERCIAL OU D'HABITATION

TRANSACTION

Tarifs en date du 13/02/2025
Honoraires à la charge acquéreur

MONTANT DE LA VENTE

MONTANT DE LA COMMISSION

Inférieur à 150 000.00 €.....	8 000.00 € TTC
De 150 001.00 € à 300 000.00 €.....	6 % TTC
De 300 001.00 € à 500 000.00 €.....	5 % TTC
Au-dessus de 500 000 €.....	4 % TTC

A noter et exceptions :

- délégation de mandat : les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant le mandat
- mandants professionnels (promoteurs, constructeurs, SCI...) : le montant des honoraires d'agence est fixé par ces derniers et seront charge vendeur.

VENTE FONDS DE COMMERCE

Inférieur à 10 000 € HT.....	5 000.00 € HT
De 10 001 € à 300 000 € HT.....	12 % HT
A partir de 300 001 € HT.....	10 % HT

L'agence ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires.

TARIFS GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION (sur le quittancement)

Tarifs en date du 01/11/2023

Taux de TVA applicable en vigueur 20%

Pack éco*
6 % TTC

Pack standard*
8 % TTC

Pack sécurité*
11 % TTC GLI Inclusive

HONORAIRES DE LOCATION :

Locaux d'habitation : à la charge exclusive du bailleur, à l'exception de quatre prestations calculées selon la surface habitable dudit bien.

Décomposé comme suit : selon le décret 2014-890 du 1/08/2014 :

Honoraires d'entremise et négociation à la charge exclusive du bailleur : **LIBRE**

Soit 100€ TTC jusqu'à 70M²- 150€ TTC jusqu'à 100M²- 200€ TTC au-delà.

Honoraire de visite constitution de dossier, rédaction de bail : **10€ TTC/M²** jusqu'à 60 m²
6€ TTC/M² à partir de 61 m² - à la charge du bailleur et du locataire.

Honoraires de réalisation d'état des lieux : **3€ TTC/M²** à la charge du bailleur et du locataire.

** voir conditions générales en agence*

** Pour tout bien acheté par l'intermédiaire de l'agence, le pack standard de gestion sera à 7% TTC au lieu de 8% TTC*

** Pour tout propriétaire ayant plus de trois lots en gestion au sein de l'agence, une étude spécifique sera réalisée*

Locaux commerciaux, professionnels et secteur libre : 30 % du loyer annuel hors taxes à la charge exclusive du locataire

Stationnement (parking, box et garage) : 15 % du loyer annuel hors charges à la charge exclusive du locataire

AVANTAGES GESTION

16 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 33470 GUJAN MESTRAS

Tél. 05 56 66 00 53 SASU au capital de 6 000 € - RCS bordeaux 499 700 854

Carte professionnelle N° CPI 3301 2018 000 029 215 – CCI Bordeaux-Gironde – Garantie Financière AXA 400 000 € pour la gestion immobilière
avantagesgestion@orpi.com